

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

17x20

REMBOURSEMENT D 'ARRHES **LOCATION DE LA SALLE** **FREDERIC MISTRAL DU 06 JUIN 2020**

Suite aux intempéries du samedi 2 novembre 2019, le chalet Frédéric Mistral a subi des dégâts matériels et doit être fermé provisoirement.

Ainsi la soirée du 06 juin de l'association Compagnie Séquence n'aura pas lieu sur ce site. L'association ayant versé 30 euros correspondant aux arrhes, il est proposé au Conseil Municipal de rembourser cette somme.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de rembourser la somme de 30 euros à l'association Compagnie Séquence

- SE PRONONCE comme suit:

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA